

# La Nuit du droit



Le 4 octobre, c'est l'anniversaire de la Constitution de 1958.

En 2017, M. Laurent Fabius, président du Conseil constitutionnel, a souhaité qu'on puisse consacrer, chaque année, la soirée du 4 octobre à célébrer le Droit, dont la Constitution est la clé de voûte.

Depuis 2018, cette initiative est désormais partagée et mise en œuvre par de nombreux acteurs.

Le droit est mal connu de nos concitoyens. Pourtant, il régit tous les aspects de la vie des Français, même quand ils n'en ont pas conscience. Il protège les libertés, garantit la sécurité juridique, permet le règlement pacifique des conflits, assure le bon fonctionnement de la vie économique et sociale.

La Nuit du droit, par les manifestations les plus diverses, a pour objectif de mieux faire connaître le droit, ses principes, ses institutions, ses métiers.

## La Nuit du droit 2022

### Rediffusion :

Vidéo :

Rediffusion de la Nuit du droit au Conseil constitutionnel 2022



<https://dai.ly/x8e7v2i>

### Allocution du président Volodymyr Zelensky :

Vidéo :

Allocution du président Zelensky à l'occasion de la Nuit du droit au Conseil constitutionnel



<https://dai.ly/x8e7pi8>

Le Conseil constitutionnel proposera le 4 octobre 2022 des débats et performances sur le thème : « **La guerre et le droit** ».

La soirée animée par Thomas Sotto rassemblera de grands témoins pour réfléchir à la situation actuelle et à la nouvelle ère du droit qui pourrait s'ouvrir après la tragédie de la guerre en Ukraine. Prendrons notamment la parole : **Robert Badinter**, **Karim Khan**, procureur de la cour pénale internationale, **Andriy Kostin**, Procureur général d'Ukraine, le **colonel François Heulard**, directeur de l'Institut de recherche criminelle de la Gendarmerie nationale et la pianiste **Khatia Buniatishvili**.

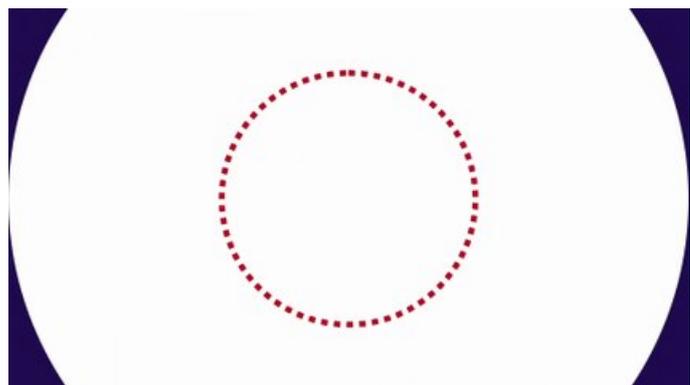
## La Nuit du droit 2021

L'édition 2021 de *La Nuit du droit* organisée dans les diverses régions de a compté plus d'une centaine de manifestations diverses, le Conseil constitutionnel a consacré cette soirée au thème fondamental de « l'État de droit face aux crises ». Animée par **Patrick Cohen**, elle a réuni, à l'invitation du **Président Laurent Fabius**, plusieurs hautes personnalités qui ont livré leur témoignage pour mieux comprendre l'État de droit et les ressorts des atteintes qui lui sont portées.

### Rediffusion :

Vidéo :

La Nuit du Droit 2021 au Conseil constitutionnel : « L'État de droit face aux crises »



<https://dai.ly/x84qaxe>

### Les intervenants :

- **Dr. Denis Mukwege**, prix Nobel de la Paix 2018  
Gynécologue et militant des droits de l'homme congolais. Fondateur de l'hôpital de Panzi à Bukavu, il prend en charge les femmes victimes de violences sexuelles en République Démocratique du Congo. Menacé de mort pour ses prises de position, Il a reçu de nombreuses distinctions.
- **Svetlana Tikhanovskaïa**, prix Sakharov des droits de l'Homme 2020  
Femme politique biélorusse, opposante au régime d'Alexandre Loukachenko. Elle s'est présentée à l'élection présidentielle de 2020 et a suscité l'espoir des défenseurs de l'Etat de droit. Face aux menaces du pouvoir, elle a dû s'exiler et vit désormais en Lituanie.
- **Didier Reynders**, Commissaire européen chargé de la Justice  
Didier Reynders est Commissaire européen chargé de la Justice depuis décembre 2019. Il a entrepris un « tour de l'Etat de droit » en Europe pour inviter les parties prenantes de l'UE à un dialogue constructif autour de l'Etat de droit.
- **Cynthia Fleury**, philosophe et psychanalyste  
Cynthia Fleury est professeure au Conservatoire National des Arts et Métiers et directrice de la chaire de philosophie à l'hôpital Saint-Anne. Elle travaille sur les outils de la régulation démocratique et l'État de droit.
- **Denis Podalydès**, sociétaire de la Comédie-Française  
Denis Podalydès est acteur, metteur en scène et scénariste. Il a participé à Jours de gloire, un livre CD de grands textes républicains interprétés par de nombreux artistes. Le créateur de Jours de gloire, Sébastien Boudria, accompagnera Denis Podalydès au piano.

Ouvertes aux étudiants et au grand public (sur inscription), les interventions ont également été retransmises sur écran géant dans la cour d'honneur du Palais Royal et en direct sur internet et les réseaux sociaux (streaming live). L'occasion de rapprocher le droit de nos concitoyens et de réfléchir ensemble à son évolution.

LA NUIT DU DROIT 2021

[Site dédié à la Nuit du Droit au Conseil constitutionnel le 4 octobre 2021](#)

# La Nuit du droit en 2020

Le 1<sup>er</sup> octobre 2020, la Nuit du droit a eu lieu en métropole et en Outre-mer. À raison des conditions sanitaires qui ont freiné, voire empêché que nombre de projets aient pu être réalisés, une dizaine de manifestations se sont déroulées, alors que le cru 2020 s'annonçait particulièrement prometteur, avec l'engagement de 95 manifestations au 5 mars 2020. C'est pourquoi fut saisie chaque occasion offerte par les organisateurs ayant persisté dans leur projet, de créer un lien internet permettant à tout citoyen d'être un spectateur à distance de ces manifestations indiquées avec leur lien, sur le site La Nuit du Droit.

Ont pu, malgré les difficultés du moment, être organisées, des conférences, des reconstitutions de procès ou des procès fictifs, des expositions, des concours d'éloquence. Le but est de présenter le droit, les droits, dans diverses situations, sur tous les tons, pour tous les publics.

Ce fût la fête du droit, pour tous. Elle le sera davantage lorsque nous aurons laissé derrière nous ces blocages qui nous ont venus d'ailleurs. En ce sens, La Nuit du Droit 2020 fût annonciatrice de La Nuit du Droit du 4 octobre 2021 parce qu'elle est inséparable d'un futur plus positif.

## **PAGE**

**Nuit du droit 2020 - L'éditorial de Laurent Fabius**

## Les éditions précédentes

Les deux dernières éditions de « La Nuit du droit » se sont déroulées les

4 octobre 2017 et 2018. La Nuit du Droit 2019 n'a pu officiellement avoir lieu, mais certains organisateurs passionnés de l'édition 2018 ont pris l'initiative de créer une manifestation au soir du 4 octobre 2019. Ces manifestations ont permis, au travers des sujets d'actualité, de « croiser les regards de juristes, d'intellectuels, de responsables publics et de personnalités de la société civile » selon les propos du Président Laurent Fabius. A la nuit tombée, plusieurs villes se sont illuminées pour accueillir de nombreuses manifestations. En 2018, 125 manifestations se sont déroulées dans 80 villes. Cette édition a connue un franc succès sur tout le territoire national et fût appréciée de tous. Elle a permis de rapprocher le citoyen des institutions qui disent le droit.

Ces deux éditions ont finalement réussi aux travers de manifestations moins conventionnelles à rendre le Droit attractif tout en participant à la compréhension de son importance en tant que structure de notre société.

**SUR LE SITE DU LA NUIT DU DROIT**

**[Revoir les débats](#)**

**[Galerie photo](#)**

**[Site de la Nuit du droit](#)**